PROFIL DE POSTE
Neuropsychologue (CRTLA)
Mpr pédiatrique
Pôle FMCE
08-04-2026

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le CHU de Saint-Étienne est situé au cœur de région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région de France. Il est l'établissement support du GHT Loire, un des plus grands GHT de France en nombre d'établissements.
Le CHU irrigue son territoire au travers un budget de plus de 900 millions d'euros.
Il est le 20ème CHU des 32 CHRU de France.

Les activités du CHU sont articulées autour de 11 pôles et 76 services, disposant de 1.900 lits et places, répartis sur ses 3 principaux sites.
Les 8 726 professionnels de ces services prennent en charge annuellement plus de 190.000 patients en hospitalisation et séances et plus de 600.000 en consultations.

PRESENTATION DU SERVICE

Le service de Médecine Physique et Réadaptation (MPR) pédiatrique accueille les enfants et adolescents dont l'état de santé justifie une prise en charge pluridisciplinaire de rééducation et de réadaptation. La prise en charge en MPR pédiatrique comprend le suivi orthopédique, sphinctérien et cognitif de l'enfant. L'infirmière a un rôle dans les différents domaines de la rééducation et de la réadaptation.

Le service est situé au 3ème étage du pavillon 15 de MPR à l'Hôpital Bellevue.
Il accueille les enfants jusqu'à 18 ans.

Le service est composé d'une unité d'hospitalisation de jour de 2 lits (3 places : 1 MCO et 2 SSR) pour les enfants et adolescents de 3 à 18 ans, dans les suites d'une prise en charge en service MPR pédiatrique hospitalisation complète ou dans les suites d'un avis médical post-consultation. Le patient peut être adressé pour une prise en charge pluridisciplinaire, un bilan. Le service d'hôpital de jour à la particularité d'avoir également une activité de consultation pour laquelle l'infirmière est mobilisée pour l'accueil de tous les patients (prise de mensuration, réalisation de soins invasifs tels que les prises de sang).

Le CRTLA est le Centre Ressource Trouble du langage et Apprentissages du CHU de St Etienne donc pour les patients domiciliés dans la Loire qui nécessitent un avis d'expertise dans le domaine des troubles du langage et apprentissages, l'équipe est également ressource pour l'orientation du parcours de soins concernant les troubles du neurodéveloppement pour les enfants et leurs familles.

ORGANIGRAMME et EFFECTIFS DU SERVICE

-L'équipe est supervisée par un neuropédiatre qui donne aussi des avis neuropédiatrique responsable de l'unité et un médecin MPR coordinateur.
-L'équipe se compose :
Un poste de neuropsychologue à 0.5 ETP
Un poste d'orthophoniste à 0.3 ETP

DESCRIPTION DU POSTE

- Le poste est à mi-temps, réparti sur 2 jours et demi selon les jours prévus pour l'hôpital de jour de MPR avec présence obligatoire les mercredis matins pour les temps de coordination et synthèse.
- du fait d'une organisation en HDJ, des jours de fermeture sont prévus annuellement.

MISSIONS GENERALES et SPECIFIQUES DU POSTE

Il assure les missions qui lui sont confiées sur les domaines suivants :

Pour assurer ses missions, le neuropsychologue s'appuie sur le projet d'établissement, médical et de soins ; il est guidé par le règlement intérieur, les différentes chartes, les notes de service, protocoles, procédures et comptes rendus, ainsi que par les différentes instances et groupes institutionnels.

Le profil de poste peut évoluer en fonction des projets de services et du pôle.

- ✓ **Réalisation d'évaluations psychométriques et neuropsychologiques adaptées à l'enfant a**vec l'utilisation des échelles correspondant aux besoins de l'enfant déterminées en équipe pluriprofessionnelle (ce bilan peut être de type WISC V- WPPSI-IV - Échelle d'intelligence *de Wechsler*, Vineland II, SON-R, PEP3, KABC II, EDEI-R, Matrice de Raven, WNV, EVIP, Batterie FEE) et recueil d'anamnèse et de données si nécessaire, testing, interprétation, rédaction d'un compte rendu, restitution en synthèse d'équipe. Possibilité également de construction et de mise en œuvre des dispositifs d'intervention à visée préventive ou curative. (Il est prévu au minimum la réalisation de 4 bilans par semaine sur un temps plein)
- ✓ **Participation à la coordination du dispositif avec le médecin référent du CRTLA et aux commissions d'admission, gestion des dossiers, contact des familles pour obtenir des précisions**
- ✓ Participation aux réunions communes avec l'UDELA pour les diagnostics différentiels complexes organisées ans la mesure du possible de façon mensuelle
- ✓ Mission d'orientation des familles et de recueil de besoins du territoire en terme de formation/sensibilisation, connaissance du réseau ligérien et de mise en lien des professionnels dans le cadre de ce réseau permettant une amélioration du parcours de soins des enfants porteurs de TND (Trouble du neurodéveloppement) par le biais de rencontre pluriprofessionnelle avec les partenaires, de contacts téléphoniques des familles, utilisation des outils de communication du CHU pour informer les partenaires et les familles. Participation à l'annuaire régional qui sera tenu par le CRA/CRTDAH AuRA
- ✓ Transmission des bilans dans le dossier informatisé ***Easily, Sisra.***

PRE REQUIS A LA FONCTION

- Formation de psychologue/neuropsychologue
- Connaissances poussées dans les troubles du neurodéveloppement de l'enfant avec un niveau d'expérience requis pour un niveau d'expertise car le CRTLA est la ligne 3 de diagnostic complexe

SAVOIRS

- Travail en équipe
- Communication
- Intégration dans le fonctionnement du service et du réseau.

SAVOIR FAIRE

- Connaissance du développement psychomoteur de l'enfant
- Connaissance du réseau et différents partenaires
- Connaissance fines des tests neuropsychologiques correspondants aux besoins d'évaluation des enfants

SAVOIR ETRE

- Relation et communication avec les enfants et leur famille
- Communication en équipe, travail d'équipe essentiel, réflexion commune en équipe
- Savoir remettre en question ses connaissances régulièrement du fait de l'évolution de la recherche dans le cadre des troubles du neurodéveloppement et des évolutions cliniques et diagnostiques

HORAIRES et CYCLE DE TRAVAIL

2.5 jours par semaine (0,5 ETP) à préciser avec le médecin responsable de l'HDJ. Possibilité d'augmenter le temps de travail en lien avec la création d'un possible CRTDAH (pôle filière Loire Ardèche), création prévue en 2026 et l'HDJ TND en cours de réflexion au CHUSE.

Possibilité d'augmenter le temps de travail avec du temps vacant sur le pole Femme Couple Mère et Enfant

Le planning sera défini en collaboration avec le responsable d'unité et le cadre supérieur du pôle dans le respect du cadre réglementaire du temps de travail.

Repos hebdomadaire : fixe samedi et dimanche
Jours RTT : décompte forfaitaire (proportionnel au temps de travail)

Congés annuels : 28 jours pour les agents à TP
La pose des congés doit être validée par le médecin, et la direction des soins (cadre supérieur du pôle et cadre supérieur en mission transversale au niveau de la direction des soins)

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- **Autorité hiérarchique de rattachement :**
  Direction des Ressources Humaines
  Direction des soins
  Cadre Supérieur du pôle
- **Autorité fonctionnelle de rattachement :**
  Médecin référent d'unité, neuropédiatre
- **Relations fonctionnelles :**
  Équipes médicales et paramédicales dans le cadre du parcours de soins du patient

PERSONNES A CONTACTER

Me RAFFIN Cadre supérieur de Pôle (nathalie.raffin@chu-st-etienne.fr)
Me PERRIN Laurine Médecin Référent de l'unité (laurine.perrin@chu-st-etienne.fr)